

Mr Patrice Baruzier
71 Rue du Pressoir
Les Bories
24290 VALOJOULX

Valojoux ,le 9 novembre 2021

Madame la Maire,
Monsieur le Commissaire enquêteur,

Présents à la réunion en Mairie de Valojoux du samedi 30 Octobre, concernant la révision des plans de prévention du risque inondation de la Vézère ,nous souhaitons vous faire part de notre **ferme opposition** au nouveau classement en zone rouge de tout le village des Bories de la commune de Valojoux.

La crue de référence considérée dans ce projet est celle de 1960. Cependant la forte montée des eaux est imputable à une erreur humaine même si cela n'a jamais été reconnu par les pouvoirs publics. La crue de 1944 serait beaucoup plus appropriée comme référence. Lors de cette crue, l'eau n'est pas montée aussi haut, excluant de ce fait le classement de la plupart des habitations en zone rouge.

Ce projet n'est destiné qu'à protéger les pouvoirs publics. Il ne tient aucun compte de la réalité économique de ces territoires ruraux dont la vocation touristique est majeure.

Si aucun aménagement des bâtiments existants n'est possible, il est évident qu'un tel classement signera **la mort programmée de ce village** vieux de 500 ans. De nombreux bâtiments ne seront plus entretenus, avec pour conséquence une forte dévaluation du foncier. Quelle solution va être proposée pour compenser cette perte économique et comment pouvoir développer un territoire avec de telles contraintes ?

Qu'il nous soit autorisé, comme dans la plupart des zones inondables, d'aménager le premier étage de ces bâtiments afin de pouvoir y développer une activité touristique: la situation géographique du village au sein de la vallée s'y prêtant remarquablement.

Dans le contexte socio-économique que nous prépare ce projet, attirer une population permettant un renouvellement des générations semble impossible.

Cordialement,

Mr Patrice Baruzier

